

Newsletter de l'AADH

Etre défendu, un droit universel



©AADH - https://youtu.be/_pOwk3UWhNA

Découvrez la troisième newsletter de l'année 2020 de l'AADH!

Indispensable pour suivre les nombreuses activités développées au sein de l'Alliance et découvrir ses projets nouveaux.

Il y sera notamment question:

- Des actions de l'AADH en faveur de toutes les associations et ONG durant la crise sanitaire du Covid-19.
- Du développement de ses programmes.
- De ses nouveaux projets.
- De l'accueil de nouveaux avocat.e.s membres et partenaires associatifs

RAPPEL - AGENDA

La 2^e édition du [Gala de Charité de l'AADH](#) aura lieu le 11 septembre 2020 au sein du cabinet Allen & Overy pour la lutte contre le travail des enfants sous le prisme 2020.

L'action de l'AADH durant la crise du Covid-19

L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme, solidaire envers toutes les associations durant cette période de crise sanitaire.

L'engagement de l'AADH durant la crise sanitaire c'est:

- Le traitement de plus d'une **trentaine de requêtes** liées à la crise du Covid-19.
- Des **FAQs** ouvertes à toutes les associations et ONG, y compris non partenaires, notamment grâce l'adresse mail dédiée: covid19aadh@gmail.com.
- L'organisation de **webinaires** ouverts à toutes et tous.
- La rédaction de **notes juridiques** par nos cabinets d'avocats membres (en matière de droit social, de droit des associations, etc.)
- De nombreuses **ressources juridiques** relayées sur nos réseaux sociaux pour répondre aux interrogations du plus grand nombre en matière de droit social, droit des contrats, protection de la vie privée des employés, et bien d'autres sujets.
- Des **articles** rédigés par les avocats membres de l'AADH afin de nous éclairer sur les **restrictions** liées aux mesures d'urgence sanitaire, mais aussi et surtout sur les **droits** qui doivent continuer, plus que jamais en cette période, à être protégés.

➤ **Retrouvez un grand nombre de ces ressources sur nos réseaux sociaux [Facebook](#) et [LinkedIn](#)!**

Merci à tous nos cabinets d'avocats membres grâce à qui ces actions ont été possibles!

Arrestation de bénévoles à Grande-Synthe:

Deux avocates membres de l'AADH, Me Noémie Saidi-Cottier et Me Ingrid Metton sont intervenues en faveur de quatre **bénévoles de l'association Utopia 56 arrêté.e.s** le 24 avril après avoir assisté et filmé l'évacuation du camp d'exilé.e.s à Grande-Synthe par les forces de l'ordre. Après une journée passée en garde-à-vue, ils et elles ont été libéré.e.s dans la soirée sans qu'aucune poursuite n'ait été retenue. Pour Me Noémie Saidi-Cottier, cette garde-à-vue constitue "un moyen de pression".

Plus d'informations [ICI](#) et [ICI](#).



©<http://www.utopia56.com/fr/grande-synthe>

Point sur les programmes de l'AADH... et sur ceux à venir

Le programme Mineurs Non Accompagnés: "Enfance Précarité Zéro"

Rédaction d'un rapport sur la situation des MNA en France:

L'objectif de ce rapport est de présenter de manière claire et synthétique les grands pans du **système français de protection des mineurs non accompagnés**. Il s'agit également de mettre en lumière les nombreuses **difficultés pratiques** auxquelles ces derniers sont confrontés pour accéder à leurs droits, mais aussi les bonnes pratiques qui pourraient être encouragées.

Ce rapport aura vocation à être communiqué et utilisé par d'autres structures européennes qui pourront effectuer ce même travail afin d'offrir un aperçu essentiel de l'état et des problématiques clés de la protection des MNA en Europe.

Le nouveau projet de l'AADH

L'AADH s'engage pour un meilleur respect des droits de la défense des enfants.

L'Alliance est heureuse de vous annoncer sa candidature à l'obtention d'un financement de la Commission européenne dans le but de développer le projet « **CLEAR-Rights** » en partenariat avec *Terre des Hommes*, *PILnet* et *Defence for Children International*.

Intervenant en réponse aux nombreux défis auxquels les enfants sont confrontés en Europe pour accéder à une assistance juridique gratuite et de qualité, ce projet, qui serait mis en oeuvre à travers 6 pays européens (Belgique, France, Grèce, Hongrie, Pays-Bas et Roumanie), vise à **améliorer l'égalité d'accès à l'assistance juridique pour les enfants en situation de conflit avec la loi**.



Bienvenue

Toute l'équipe de l'AADH souhaite la bienvenue aux avocat.e.s qui viennent de nous rejoindre:

Léna LE FALHER



Camille OBERKAMPF



Noémie COUTROT-CIESLINSKI



Aurélien THOMAS



Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux partenaires associatifs qui ont adhéré à l'AADH en 2020:



REMERCIEMENTS

L'AADH remercie ceux et celles qui l'ont soutenu financièrement et lui permettent ainsi de maintenir et d'étendre son action.

- Mairie de Paris
- Fonds de dotation du Barreau de Lyon
- KIND
- Gilles Colin



BONNE NOUVELLE:

Les dons en faveur de l'AADH affectés à l'aide directe envers les personnes physiques sont désormais **déductibles!**.... C'est donc le moment rêvé pour nous aider ! **Pour cela, ça se passe par → [ICI](#).**